

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 6 septembre 2017

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Francine JACQUET, Christophe MARION, Pascal SIMONET.

Absents excusés : Brigitte DOUVRE, Nicolas GARCIN.

A été élu secrétaire : Jean-Claude COMPAGNON.

- **Approbation** à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 30 juin 2017.

- **Délibérations** :

- N°20 : Déclassement de la parcelle AE 90.

- N°21 : Mise à jour du PLU en fonction des modifications du PPRN et règlement des frais.

- N° 22 : Afin de régulariser à la fois une erreur cadastrale et un acte de vente datant de , la commune vend une partie d'un immeuble à Madame et Monsieur Claude Mathieu, partie qu'ils occupent, entretiennent pour laquelle ils payent un impôt et depuis plus de trente ans.

- **Questions diverses** :

- Point sur les travaux :

Le parking devant la salle des fêtes est réalisé pour un coût de 1600 €. Il reste quelques travaux (éclairage extérieur, marches d'escalier) pour que la salle soit conforme aux normes accès handicapés.

- La canalisation d'eaux usées qui passe sous la propriété de René Oudard a été réparée par l'entreprise Delarche.

Le chemin de La Poste à La Lième est en très mauvais état. Il conviendra sans doute d'envisager des travaux sur cette portion de voie.

- La commune n'exercera pas son droit de préemption concernant la vente de plusieurs propriétés :

Vente de deux parcelles boisées(AI 180 et AI 181aux Tartres : 8 ares 45) en limite de la zone de Perrigny.

Vente des terrains à bâtir de M. Gros à Fanny Le Mouel et Vincent Chevalier.

Vente de la maison de Mme Francine Jacquet rue des Vieux Monts.

- La parcelle de terrain constructible AE 90 située à la Chaumette est vendue à Madame Essayan pour le prix de 40€ le mètre carré.

- Le terrain appartenant à Monsieur Chevillard situé aux Grands Vignes, dans une espace réservé, sera acheté par la commune. Monsieur Chevillard a donné son accord pour cette transaction.

- **Questions d'actualité :**

- L'accompagnement des élèves du primaire ne peut se faire aujourd'hui dans les mêmes conditions que lors de l'année scolaire 2016 / 2017. Il n'a pas été possible d'embaucher quelqu'un pour assurer ce service

- Christophe Marion informe le conseil de la tenue d'un concert et de chants en l'église du village. La date est à déterminer en fonction des possibilités du groupe d'artistes.

- Le maire évoque des soucis de voisinage qui ont émaillé les mois d'été : éclairage d'une façade, stationnement gênant, divagation de chèvres ... Il serait bon que chacun pense à ses voisins afin que ces problèmes disparaissent.

- Un grave conflit oppose deux sœurs à propos de l'inhumation de leur mère au cimetière de Pannessières. C'est le tribunal d'instance de Dijon qui règlera cette affaire de famille.

- Le maire informe le conseil des discussions au sein de la commission économique d'ECLA à propos de l'aide aux entreprises qui s'installent ou qui se développent sur le territoire de l'agglomération, et notamment à propos d'une subvention demandée par les établissements Rivoire Jacquemin concernant un investissement de 4 à 5 millions d'euros et pour lequel les travaux sont largement engagés. Le conseil souhaiterait qu'une même formule s'applique à toutes les entreprises qui demandent ce type d'aide.

.

Fin de la réunion à 22H30.

La prochaine réunion aura lieu en fonction de l'actualité.

Le maire : M.Monnet.